

NOMBRES DE CONSEILLERS

Effectif légal :	7
En exercice :	5
Présents	5
Votants	5

Date de convocation
16.05.2025
Date d'affichage
16.05.2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SAINT LAURENT DU VERDON

Séance du 23 mai 2025



L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-trois mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nadine GRILLON, Maire.

Présents : Mesdames Nadine GRILLON, Ophélie MARTINO, Messieurs Nicolas STAMPFLI, Yves CARPENTIER, Yannick BERNIER.

Monsieur Yves CARPENTIER a été nommé secrétaire de séance.

2025_26 :

DLVAgglo - Fonds de concours 2025 – demande d'attribution

Madame le Maire indique que DLVAgglo a acté lors du conseil communautaire du 10 décembre 2024 la mise en place d'un fonds de concours destiné aux petites communes membre de DLVAgglo.

DLVAgglo, consciente des défis financiers rencontrés par ses communes membres, souhaite soutenir les initiatives locales qui contribuent à la vitalité, au développement et à l'attractivité de son territoire. Dans le cadre de sa politique de soutien à l'émergence de projets sur son territoire, DLVAgglo met en place un fonds de concours destiné à accompagner financièrement ses communes dans leurs projets d'investissement, avec une attention particulière aux initiatives contribuant à la dynamisation du territoire.

Le fonds de concours finance exclusivement des projets d'investissement jusqu'à 49% du coût HT du projet. Le montant de l'aide est plafonné à 12 000 € HT par commune et par année budgétaire.

Madame le Maire fait part de l'acquisition de matériels et la réalisation de travaux de voirie pour l'attribution de cette enveloppe et sollicite l'avis du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité **décide** de solliciter le Fonds de concours DLVAgglo 2025 pour l'acquisition de matériels et la réalisation de travaux de voirie pour la somme de **6 436.31 € HT** :

Acquisition de matériel et réalisation de travaux de voirie	Montant H.T.	Subvention obtenue	Fonds de concours 2025 49% du montant HT	Autofinancement Commune H.T.
Illuminations de Noël	4 076.60 € HT	Néant	1 997.53 € HT	2 079.07 € HT
Tondeuse	1 399.17 € HT	Néant	685.59 € HT	713.58 € HT
Tronçonneuse	445.00 € HT	Néant	218.05 € HT	226.95 € HT
Débrousailluse	1 224.56 € HT	Néant	600.04 € HT	624.52 € HT
Ralentisseurs chemin notre Dame	5 990.00 € HT	Néant	2 935.10 € HT	3 054.90 € HT
Total	13 135.33 € HT	Néant	6 436.31 € HT	6 699.02 € HT

- **autorise** Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire et notamment la convention entre la DLVAgglo et la commune de Saint Laurent du Verdon qui définit les modalités de versement du fonds de concours et le charge du suivi du dossier.

Envoyé en préfecture le 28/05/2025

Reçu en préfecture le 28/05/2025

Publié le 28/05/2025

ID : 004-210401865-20250523-2025_26-DE



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

Nadine GRILLON,
Le Maire.



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'N. Grillon', written over the stamp.

Yves CARPENTIER,
Le secrétaire de séance.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Y. Carpentier', written over a horizontal line.